

Animer en équipe

Le compte rendu, une nouvelle page d'Évangile

La relecture est le trésor de l'ACI, ses comptes rendus sont son or, sa myrrhe et son encens.

Les comptes rendus sont :

- **Mémoire de la vie d'équipe**, ils introduisent à l'expérience spirituelle de la relecture grâce aux questions proposées par le Courrier et le soutien de l'accompagnateur,
- **Dialogue de vie** : contemplés et médités par d'autres, sur le territoire ou au niveau national, ils sont « dialogues de vie » et la source d'une relecture qui cherche à pointer les préoccupations et les joies, les manières d'agir et de réagir de nos milieux de vies, afin de susciter des réflexions au-delà du mouvement (relais, cafés-débats, recollections).
- **Révélateurs de nos quêtes** : ils inspirent les enquêtes et les méditations proposées aux équipes d'ACI, en mettant à jour les quêtes et les chemins où Dieu nous accompagne.

Conseils de rédaction

pour une relecture agréable

- Ecrire le compte rendu à tour de rôle et après accord des équipiers, l'envoyer au territoire et à la commission relecture de l'ACI (par courriel à comptesrendus@acifrance.com ou par courrier).
- Prendre des notes sur ordinateur pendant la réunion : quand le temps est compté, il suffit de mettre en forme et d'envoyer. D'autres écrivent leurs notes puis les tapent : c'est un premier recul pour goûter l'exercice de « faire mémoire ».
- Noter le territoire, le nom du veilleur et de l'accompagnateur, le profil de l'équipe (âge, sexe, situation professionnelle, état de vie), l'ordre du jour de la réunion.
- Respecter l'anonymat : chacun est représenté par une lettre ou un code, le principal est que le relecteur suive qui dit quoi à quel moment et de quelle manière.
- Garder pudeur et prudence : en évoquant les échanges sans détailler les circonstances mais en nommant les réalités.
- Chercher moins à être exhaustif qu'à être fidèle aux paroles : le résumé ou la synthèse « glace » et fige, le dialogue est vivant et porte en lui les traces à contempler.

Fiche pratique parue dans Le Courrier n°168